Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Paysagers, veuillez visiter :
bppaysagers.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET PROFESSIONNEL - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
ÉVALUATION LOCALE EN UNITÉS CAPITALISABLES : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET RELATION CLIENT

Coefficient : Aucun coefficient national pour cet intitulé; barème local sur 20Durée : 120 minutes

---

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **7 pages** numérotées de 1/7 à 7/7. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : JARDINS DU VAL, ENTREPRISE FICTIVE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER SITUÉE À ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

Le BP Aménagements paysagers est organisé en unités capitalisables. L'intitulé « Communication professionnelle et relation client » ne correspond pas à une épreuve écrite nationale autonome : la durée et les modalités ci-dessous sont celles d'une proposition d'évaluation locale, à adapter par le centre habilité aux capacités évaluées.

Vous êtes chargé de clientèle et d'organisation des chantiers chez Jardins du Val, une SARL de 9 salariés qui réalise des travaux d'aménagement et d'entretien pour des particuliers, des copropriétés et des collectivités. L'entreprise se positionne sur des aménagements durables, avec une attention portée à la sobriété en eau, à la qualité du conseil et au suivi de chantier.

La gérante vous demande d'analyser un désaccord contractuel avec une cliente, de dresser un diagnostic de l'entreprise et d'exploiter les données commerciales et financières fournies. Répondez de manière structurée en vous appuyant sur les documents DT 1 à DT 3. Le barème proposé est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)

Qualifier les faits, identifier le problème de droit et proposer une réponse juridiquement motivée

Le 3 avril 2026, Mme Renaud signe dans les locaux de Jardins du Val un devis détaillé de 8 000 euros TTC pour réaménager son jardin. Le devis prévoit un acompte de 30 %, un démarrage des travaux le 15 mai et une description précise des prestations. Le 4 avril, la cliente règle l'acompte de 2 400 euros. Le 30 avril, elle écrit à l'entreprise qu'elle annule le chantier, sans invoquer de défaut d'exécution ni de motif extérieur. Jardins du Val a déjà commandé des matériaux spécifiques pour 1 200 euros. Le fournisseur accepte le retour d'une partie des matériaux et facture 450 euros de frais non remboursables. La gérante souhaite savoir si le contrat est formé et quelle réponse adresser à la cliente.

Utilisez impérativement le raisonnement juridique suivant : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, solution motivée de l'espèce.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits utiles et formulez le problème de droit auquel Jardins du Val doit répondre.

1.2 (2 points) À partir du DT 1, exposez les règles de droit applicables à la formation du contrat et aux conséquences de son inexécution. Distinguez la portée de l'acompte de celle d'arrhes, sans attribuer au devis une qualification qui n'y figure pas.

1.3 (3,5 points) Appliquez le syllogisme juridique au cas de Mme Renaud. Proposez une réponse professionnelle à lui adresser, en précisant les éléments que l'entreprise devrait justifier pour demander réparation de son préjudice et les limites rappelées par l'arrêt du DT 1.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Établir un diagnostic interne et externe, puis proposer des choix de management adaptés

La gérante veut développer la clientèle des copropriétés et des particuliers qui recherchent des jardins économes en eau. Elle constate toutefois des retards dans l'envoi des devis et une hausse des demandes de suivi pendant les chantiers. Les éléments de contexte et les indicateurs internes figurent au DT 2.

2.1 (2,5 points) Réalisez un diagnostic stratégique synthétique de Jardins du Val en distinguant ses forces et faiblesses internes de ses opportunités et menaces externes. Justifiez chaque élément par une donnée du DT 2.

2.2 (2 points) Classez les éléments pertinents du DT 2 dans une analyse PESTEL : politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et légal. Indiquez le principal effet possible de chaque élément retenu sur l'activité de l'entreprise.

2.3 (2,5 points) Analysez le choix de développer l'offre de jardins économes en eau et de cibler les copropriétés. Formulez deux préconisations managériales concrètes pour améliorer la relation client et la coordination des chantiers. Pour chacune, précisez l'objectif recherché et un indicateur de suivi.

PARTIE 3 : Analyse économique et commerciale (6 points)

Exploiter les données financières et commerciales de l'entreprise

Les données de l'exercice 2025 et du premier trimestre 2026 sont présentées au DT 3. Pour les calculs de rentabilité, assimilez les charges variables aux coûts variables et les charges fixes aux coûts fixes. Les montants sont exprimés hors taxes. Présentez les calculs et arrondissez les pourcentages au dixième de point.

3.1 (2 points) Calculez la marge sur coûts variables 2025 et son taux par rapport au chiffre d'affaires. Utilisez les formules suivantes : marge sur coûts variables = chiffre d'affaires - coûts variables; taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires × 100.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité 2025 en valeur à l'aide de la formule : seuil de rentabilité = charges fixes / taux de marge sur coûts variables. Calculez ensuite la marge de sécurité en valeur et indiquez si le chiffre d'affaires 2025 dépasse le seuil de rentabilité.

3.3 (2 points) Calculez le taux de transformation des devis du premier trimestre 2026, défini comme le nombre de devis acceptés divisé par le nombre de devis envoyés, puis multiplié par 100. Interprétez le résultat et proposez une action commerciale mesurable pour améliorer le suivi des demandes.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : RÈGLES DE DROIT RELATIVES AU CONTRAT ET À LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1113 : « Le contrat est formé par la rencontre d'une offre et d'une acceptation par lesquelles les parties manifestent leur volonté de s'engager. Cette volonté peut résulter d'une déclaration ou d'un comportement non équivoque de son auteur. »

Code civil, article 1217 : la partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut notamment refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation, poursuivre l'exécution forcée, solliciter une réduction du prix, provoquer la résolution du contrat ou demander réparation des conséquences de l'inexécution. Les sanctions compatibles peuvent être cumulées et des dommages et intérêts peuvent s'y ajouter.

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Cour de cassation, chambre commerciale, 26 novembre 2003, n° 00-10.243, Manoukian : décision rendue au visa de l'article 1382 ancien du Code civil, devenu l'article 1240. Extrait de principe résumé : la rupture fautive de pourparlers peut engager la responsabilité de son auteur, mais l'indemnisation ne couvre pas les gains attendus du contrat qui n'a pas été conclu ni la perte de chance de les obtenir. Cette décision concerne la rupture des négociations précontractuelles; elle ne dispense pas d'analyser séparément un contrat déjà formé.

Repère de lecture : le devis signé par les deux parties et l'acompte versé sont des éléments à examiner pour établir la formation et le contenu du contrat. Le montant d'un éventuel préjudice doit être étayé et ne se déduit pas automatiquement du montant total du devis.

DT 2 : DONNÉES INTERNES ET ENVIRONNEMENT DE JARDINS DU VAL

Les éléments ci-dessous sont des données de gestion et des hypothèses de contexte fournies pour cette étude. Ils ne constituent pas des statistiques nationales.

Repères pour le diagnostic stratégique

Domaine	Élément observé	Donnée ou conséquence possible
Interne : compétences	Équipe composée de 9 salariés, dont 6 ouvriers paysagistes expérimentés	Savoir-faire reconnu en plantation, entretien et aménagement de jardins
Interne : relation client	Délai moyen d'envoi d'un devis : 8 jours ouvrés	La gérante vise un délai de 5 jours ouvrés
Interne : organisation	Les informations de chantier sont actuellement transmises surtout par téléphone	Risque d'oubli ou de consignes différentes entre le bureau et l'équipe
Externe : environnement	Des clients expriment un intérêt croissant pour les plantations adaptées aux périodes sèches	Possibilité de différencier l'offre par le conseil et le choix des végétaux
Externe : économique	Les prix d'achat de certains matériaux ont augmenté de 6 % sur un an selon les factures fournisseurs de l'entreprise	Pression sur les devis et sur la marge si les prix ne sont pas actualisés
Externe : légal	Les devis doivent décrire clairement les prestations, les prix et les conditions convenues avec le client	Une information écrite précise réduit les contestations sur le périmètre des travaux
Externe : technologique	Des outils de gestion de devis et de suivi de chantier sont accessibles par abonnement	Possibilité de centraliser les échanges, sous réserve de former les utilisateurs et de protéger les données
Externe : concurrence	Trois entreprises locales proposent des prestations d'entretien à des prix inférieurs sur certains forfaits	Pression concurrentielle sur les prestations standardisées
Externe : évolution des usages	Des copropriétés locales consultent des entreprises pour réaménager des espaces communs	Débouché potentiel, avec des attentes élevées en matière de planification et de compte rendu

Données internes communiquées par la gérante et éléments de contexte retenus pour le cas.

DT 3 : TABLEAU DE BORD FINANCIER ET COMMERCIAL

Les données financières 2025 sont établies à partir de la comptabilité de Jardins du Val. Les données commerciales portent sur le premier trimestre 2026. Les charges fixes et variables sont classées par l'entreprise pour les besoins de ce cas.

Données financières et commerciales

Indicateur	Valeur	Période ou précision
Chiffre d'affaires	480 000 €	Exercice 2025, hors taxes
Coûts variables	288 000 €	Exercice 2025, hors taxes
Charges fixes	168 000 €	Exercice 2025, hors taxes
Résultat d'exploitation	24 000 €	Exercice 2025
Devis envoyés	80	Premier trimestre 2026
Devis acceptés	44	Premier trimestre 2026
Demandes de devis reçues	34	Premier trimestre 2026
Demandes ayant reçu une réponse sous 5 jours ouvrés	24	Premier trimestre 2026

Source : documents de gestion de Jardins du Val, données du cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : analyses juridique et stratégique, calculs commerciaux

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux avec des réponses rédigées et des calculs justifiés. Vous pouvez ajouter des lignes si nécessaire. Les données et les questions figurent dans le sujet et les documents DT 1 à DT 3.

Grille d'analyse et de calcul

Rubrique	Éléments de réponse du candidat
1.1 Qualification juridique des faits	.....
1.1 Problème de droit	.....
1.2 Règles de droit applicables	.....
1.3 Solution motivée et réponse à la cliente	.....
2.1 Forces	.....
2.1 Faiblesses	.....
2.1 Opportunités	.....
2.1 Menaces	.....
2.2 Éléments PESTEL et effets possibles	.....
2.3 Préconisation 1 : objectif et indicateur	.....
2.3 Préconisation 2 : objectif et indicateur	.....
3.1 Marge sur coûts variables 2025	.....
3.1 Taux de marge sur coûts variables 2025	.....
3.2 Seuil de rentabilité et marge de sécurité	.....
3.3 Taux de transformation des devis et interprétation	.....
3.3 Action commerciale mesurable	.....

Compléter les cases signalées par « ... ».

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.